

**CONSEIL DE QUARTIER DE SILLERY
CONSEIL D'ADMINISTRATION
13 AVRIL 2010**

Procès-verbal de la troisième assemblée du conseil d'administration du conseil de quartier de Sillery, tenue le **mardi 13 avril à 19 h, au centre communautaire Noël-Brulart, 1229, avenue du Chanoine-Morel, local 114.**

PRÉSENCES

M ^{me} Christiane Trudel	Présidente
M. Vincent Grenier-Cliche	Trésorier
M ^{me} Julie Lacroix	Administratrice
M. Gaston St-Laurent	Secrétaire
M. Marc-André Maranda	Administrateur
M. Jean Maheux	Administrateur
M ^{me} Pierrette Vachon-L'Heureux	Administratrice
M ^{me} Francine Lortie	Conseillère municipale
M ^{me} Annie Pilote	Administratrice
M. Frédéric Paul	Administrateur

IL Y A QUORUM

ASSISTENT ÉGALEMENT À CETTE RENCONTRE

M ^{me} Valérie Drolet	Conseillère en consultations publiques Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge
M. Mohamed Ali Helioui	Stagiaire en consultations publiques Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge
M ^{me} Lorraine Guay	Secrétaire de soutien

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, une trentaine de personnes assistent à cette rencontre.

10-03-01 Lecture et adoption du projet d'ordre du jour

M^{me} Trudel souhaite la bienvenue à tous les participants à cette troisième assemblée de l'année du conseil de quartier de Sillery. Elle rappelle que le conseil de quartier est un organisme consultatif et non décisionnel. Elle lit ensuite l'ordre du jour.

RÉSOLUTION 10-CA-09

CONCERNANT le projet d'ordre du jour,
SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU
UNANIMEMENT d'adopter l'ordre du jour.

10-03-02 Réfection de l'avenue De Montigny (suivi)

M^{me} Drolet explique que le 30 mars dernier, la Ville a présenté le projet de réfection de l'avenue De Montigny aux citoyens. Comme ces derniers ne sont pas d'accord avec le concept, ils ont fait valoir leur position en signant une pétition.

M^{me} Lortie nous dit que la décision finale n'a pas encore été prise. Cependant, le déneigement des trottoirs en banquettes n'est pas possible.

Une période de discussion suit entre les membres du conseil et les citoyens.

M. Maranda fait la lecture de la résolution demandée par les citoyens :

Compte tenu de la pétition déposée au conseil d'arrondissement et qui a été portée à l'attention du conseil de quartier par les résidents de l'avenue De Montigny relativement à la réfection envisagée pour cette rue;

Compte tenu des motifs évoqués à l'encontre de certaines des spécifications prévues au plan d'aménagement de cette avenue et communiquées lors d'une soirée d'information au centre communautaire Noël-Brûlart le 30 mars dernier;

Considérant la préoccupation des résidents de cette avenue relativement au respect du type d'aménagement originel et à la sécurité;

RÉSOLUTION 10-CA-10

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU
UNANIMEMENT d'appuyer auprès des autorités responsables de l'arrondissement les demandes des résidents de l'avenue De Montigny concernant le maintien de deux trottoirs en banquettes et leur déneigement, l'aménagement de toute solution susceptible de réduire la vitesse des automobiles ainsi que l'information à transmettre aux résidents sur le mobilier qui sera utilisé lors de cette réfection.

10-03-03 Discussion sur les usages souhaités dans la zone 31217Cc

Zone située sur la Grande Allée Ouest et le boulevard Laurier, côté nord, entre les avenues de Plöermel et de la Châtellenie

M^{me} Loubna Séfrioui, urbaniste à l'arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, demande aux citoyens quels usages ils aimeraient voir appliquer dans cette zone. Actuellement, deux étages sont permis avec une hauteur de 7,5 m.

M. Maranda insiste sur une marge arrière de 30 m qui doit exister entre les lots s'il y a deux étages. M^{me} Séfrioui répond qu'il pourrait y avoir un écran végétal et non 30 m. Actuellement, il y a un gel sur les quatre lots impliqués jusqu'au 13 mai.

Une discussion animée s'ensuit. Plusieurs citoyens et citoyennes dénoncent la situation qui sévit dans l'espace Esso qui n'a que cinq cases de stationnement et neuf employés. Le stationnement est interdit en façade mais non respecté. La rue Ploërmel est régulièrement débordée par les clients d'Esso.

M^{me} Loubna Sefrioui répond qu'elle va envoyer des inspecteurs.

M^{me} Trudel demande de la transparence et qu'on respecte l'alignement naturel, la zone tampon, la hauteur et le PIIA.

En résumé, on s'entend pour garder les usages administratif, éducatif et de formation, de santé et résidentiel à deux étages. Le 13 mai, M^{me} Sefrioui recommandera la reconduction du gel des usages et une assemblée publique aura lieu pour prendre une décision finale.

10-03-04 Adoption et affaires découlant du procès-verbal du 9 février

Après consultation des membres du conseil, le dernier procès-verbal est adopté.

RÉSOLUTION 10-CA-11

CONCERNANT l'adoption du procès-verbal du 9 février 2010,
SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU
UNANIMEMENT de proposer son adoption.

Concernant l'avenue De Kilmarnock, M. Maranda a rencontré M. Méthot, auteur du projet de Place de l'Entente, et l'a informé que le conseil de quartier ne peut qu'appuyer le maintien de la zone parc déjà en vigueur.

Concernant le feuillet publicitaire qui annonce la mise en vente de condos au printemps 2010 du domaine Woodfield-Sillery, il n'y a pas de nouveau développement.

Concernant la demande de l'organisme Toxi-Aide pour la recherche de nouveaux locaux, une entente a été faite avec la fabrique de l'église Saint-Charles-Garnier.

M^{me} Trudel et M. Maranda vont rencontrer M^{me} Colette Lavoie du CSSS le 4 mai à 15 h.

Concernant le problème des autobus qui stationnent perpendiculairement sur la rue Sheppard, en face de l'école Saint-Michel, M^{me} Lortie explique que des lignes seront tracées de biais pour ne pas déranger la circulation.

Concernant le scolasticat des Pères missionnaires du Sacré-Cœur sur Marie-Victorin, le projet de Mgr Ouellet d'y recréer un séminaire est abandonné.

10-03-05 Questions et commentaires du public

M^{me} Bouhours, résidante de la rue Sauvé, nous fait part des nombreux inconvénients suscités par l'installation de l'entrave dans sa rue.

M. Paul remarque que cette entrave a entraîné de nouveaux problèmes et que les citoyens sont à la recherche de solutions. Les travaux de pavage ne sont pas terminés.

M^{me} Lortie nous informe qu'un nouveau comité sur la sécurité routière a été mis en place et que cela devrait aider à trouver une solution.

M. Réjean Giroux, résidant de la rue Triquet, près de Sauvé, vient appuyer la requête de M^{me} Bouhours. Il signale que les voitures engagées dans le virage passent très près des terrains, ce qui constitue un danger pour les personnes. Il demande une action concertée et des solutions le plus vite possible.

M^{me} Gilbert dénonce à son tour les problèmes des rues Sauvé, Gregg et Corrigan et apporte un morceau de béton qui vient de l'entrave Sauvé. Elle demande pourquoi le mémoire produit par les citoyens du secteur n'était pas cité dans le rapport annuel 2009.

Les membres du conseil répondent que c'est un oubli mais que la sécurité dans les déplacements est une priorité incluse dans leur travail, notamment le Plan directeur de quartier.

M. Doyon nous dit qu'il a été débouté à la Régie des alcools, des courses et des jeux concernant le permis d'alcool du dépanneur Esso. Des pompes à air ont été installées d'une façon non conforme et les voitures stationnent sur la rue voisine car il manque de stationnement. Il demande à M^{me} Lortie que soient délivrés des avis d'infraction.

M^{me} Lortie dit que des inspecteurs sont passés et n'ont rien vu d'illégal. Elle tiendra une rencontre avec le service juridique prochainement.

M^{me} Cavalli, de la rue Ploërmel, dénonce la même situation. Elle dit que le deuxième étage de l'édifice est utilisé comme entrepôt et qu'une quinzaine de voitures stationnent en façade.

10-03-06 Suivis des activités des comités

Concernant le comité urbanisme et le Plan directeur de quartier, M^{me} Lortie apprend à M. Archambault que l'erreur dont il a été victime au niveau du zonage de sa propriété a été corrigée au niveau de l'arrondissement. Il reste à faire le règlement juridique.

M^{me} Drolet nous informe qu'il n'y aura pas de consultation publique avant l'été pour le Plan directeur de quartier.

Concernant les déplacements, M. Maheux nous dit que les quartiers Saint-Yves et Saint-Louis-de-France vont s'unir pour trouver des solutions.

M^{me} Annie Pilote a rencontré des gens de l'école Saint-Yves pour leur parler du projet *Mon école à pied à vélo*. L'idée a été bien reçue. Le projet a été transféré à la direction des écoles Saint-Yves et Saint-Louis-de-France. Cette dernière serait aussi intéressée au projet. Elle attend des nouvelles.

Concernant les parcs et loisirs, M^{me} Lacroix nous parle d'un projet de parc devant la Maison Gomin. Comme le terrain est situé à la limite des quartiers de Sillery, de Saint-Sacrement et de la Cité-Universitaire, des membres de ces quartiers ont été consultés.

La présentation du projet a déçu les gens. Ils préféreraient avoir un parc de voisinage avec des bancs avec dossiers, des modules pour enfants et un trottoir. Le conseil de quartier de la Cité-Universitaire demande l'appui du conseil de quartier de Sillery. Les membres sont d'accord.

M^{mes} Lortie et Lacroix vont faire une tournée des parcs pour dresser un portrait de la situation.

Concernant la démocratie et la participation, M. Maranda nous dit que les choses avancent lentement et qu'une rencontre réunissant les conseils de quartier devrait avoir lieu bientôt. En ce qui concerne la participation, les gens sont venus nombreux à la rencontre.

M^{me} Trudel nous dit que le conseil de quartier de Saint-Louis aimerait avoir des informations sur le comité *Démocratie et participation*. M. Maranda et M^{me} Lacroix se portent volontaires.

Concernant l'histoire et le patrimoine, M. St-Laurent nous informe qu'il doit rencontrer M^{me} Elsener au sujet du classement du chemin Saint-Louis. Par ailleurs, une conférence de presse a eu lieu ce matin sur l'avenir des grands domaines de Sillery. On y a mentionné l'implication du conseil de quartier de Sillery, l'un des sept signataires du communiqué de presse.

Concernant les arbres, M^{me} Trudel nous informe qu'il y a eu une rencontre le 11 mars dernier et que le site Internet est lancé à l'adresse www.arbresdequebec.org. On a discuté, entre autres, du boisé Neilson, on a rencontré des gens de la Société Provencher, on a envoyé une lettre à l'Ordre des ingénieurs forestiers et on attend des nouvelles du programme de lutte contre le réchauffement climatique. Plusieurs autres actions ont été faites.

Concernant les activités, M. Grenier-Cliche nous informe que l'inauguration du belvédère de l'église Saint-Michel est reportée car les travaux ne sont pas terminés. Pour la fête de quartier sur la rue Maguire, les dates retenues sont le 14 ou le 21 août. Le financement sera plus important cette année. Au sujet de la fête au domaine Catarauqui, M. Denis Angers de la CCNQ a été contacté et on attend sa réponse.

10-03-07 Période d'information de la conseillère municipale

On demande qu'au coin des rues Chanoine-Morel et Sheppard, l'interdiction de tourner à droite soit prolongée jusqu'à 22 heures, nous apprend M^{me} Lortie. Les membres sont en faveur de ce changement. Elle annonce aussi que le plan des modules du parc Ross est prêt.

10-03-08 Questions et commentaires du public

M^{mes} Valérie Bélanger et Lyne Lalancette, responsables des jardins communautaires sur le terrain des Sœurs de Jésus-Marie, viennent demander l'appui du conseil de quartier afin de pouvoir assurer la pérennité de ces jardins communautaires. Cette activité se pratique depuis 30 ans mais cette année, les sœurs ont refusé la location de leurs terrains.

Les membres du conseil sont d'accord pour donner leur appui aux jardiniers pour négocier avec les sœurs un renouvellement d'un an. Les jardiniers déposent leur demande par lettre.

M. Denis Cournoyer demande à M^{me} Lortie combien rapporte la taxe sur les parcs. Celle-ci répond qu'elle va y revenir.

M^{me} Gilbert veut faire un recensement du nombre d'enfants qui habitent le secteur Saint-Yves. M. Maranda répond que ces chiffres existent déjà et qu'il en saura davantage à la réunion qui se tiendra avec M^{me} Colette Lavoie du CSSS le 4 mai prochain.

M^{me} Cavalli demande à M^{me} Lortie si un rapport est fait à la suite d'une inspection et si on peut avoir accès à l'information. La conseillère va s'informer. M^{me} Cavalli dit que derrière Esso, on a posé une clôture autour d'un poteau électrique et se demande si cela respecte la norme de sécurité. De plus, le lieu devient un dépotoir à ciel ouvert. M^{me} Drolet va s'informer du règlement municipal.

10-03-09 Fonctionnement

▪ Consultations publiques à venir

M^{me} Drolet annonce une rencontre le 26 avril concernant le PIIA.

Dans le cadre d'un projet de règlement omnibus qui permettra de corriger les coquilles du plan d'harmonisation, une consultation publique aura lieu en mai. La date reste à déterminer.

Le 4 mai, une soirée d'information aura lieu sur le zonage.

Le 21 avril, une consultation publique demandée par le quartier de la Cité-Universitaire aura lieu au sujet du 5^e étage demandé par le CHSLD, derrière la maison Gomin.

M^{me} Drolet nous présente M. Mohamed Ali Hélioui, stagiaire, qui va s'occuper éventuellement des conseils de quartier.

Une rencontre des conseils de quartiers est toujours prévue mais pas avant l'été.

▪ Correspondance et information

M^{me} Trudel a reçu une lettre d'un citoyen du quartier Saint-Yves concernant l'envoi de ses enfants à l'école. On fera le suivi.

▪ **Trésorerie**

RÉSOLUTION 10-CA-12

Concernant le paiement pour la rédaction du procès-verbal,
SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU
UNANIMEMENT d'accorder un montant de 75 \$ à M^{me} Lorraine Guay pour
la rédaction du procès-verbal du 13 avril 2010.

RÉSOLUTION 10-CA-13

Concernant le paiement de l'inscription pour le Sommet de la biodiversité à
Montréal,
SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU
UNANIMEMENT d'accorder un montant de 169,30 \$ pour cette inscription,
à l'ordre du CRE de Montréal.

10-03-10 Divers

M^{me} Trudel propose une réunion de travail d'ici la fin du mois.
M^{me} Lortie présente le nouveau journal de Sillery et Saint-Louis-de-France.

10-03-11 Levée de l'assemblée

Aucun autre point n'ayant été ajouté et l'ordre du jour étant épuisé, la
séance est levée à 22 h 10.

Christiane Trudel, présidente

Gaston St-Laurent, secrétaire